

BONNEMENT.

|                  |        |
|------------------|--------|
| SAUMUR :         |        |
| En un an .....   | 30 fr. |
| Six mois .....   | 16     |
| Trois mois ..... | 8      |
| Poste :          |        |
| En un an .....   | 35 fr. |
| Six mois .....   | 18     |
| Trois mois ..... | 10     |

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Annonces, la ligne, ..... | 20 c. |
| Reclames, .....           | 30    |
| Faits divers, .....       | 75    |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS,  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Mars 1882.

## Chronique générale.

### L'AUTONOMIE MUNICIPALE.

Une nouvelle loi municipale va être votée, d'après laquelle le choix des maires des chefs-lieux d'arrondissement et de canton n'appartiendra plus au gouvernement. Ces maires seront élus par les conseils municipaux.

C'est un progrès dans la voie de la liberté, disent les étourneaux de la République.

C'est, dirons-nous, un progrès dans la voie du désordre.

Nous ne prétendons pas que les hommes qui croient diriger les destinées de la France pouvaient refuser cette réforme. Non, ils ne le pouvaient pas. Et toutes les fois qu'ils essaient de retenir les violences de la Révolution, ils se mettent en contradiction avec eux-mêmes.

Il n'est pas possible de gouverner, après avoir lâché la bride sur le cou des républicains. La dernière aventure de M. Gambetta nous en fournit la preuve.

Après avoir promis « toutes les libertés », après avoir juré une guerre acharnée à tous les représentants de l'esprit conservateur, il a voulu retenir les bêtes qu'il avait déchaînées. Les bêtes l'ont jeté par terre.

Et il aurait accompli ses promesses que sa chute n'en était pas moins certaine, car il aurait eu honte de donner tout ce qu'on exigeait de lui.

Quand la loi municipale sera votée, le cabinet Freycinet se trouvera dans le plus grand des embarras.

Aujourd'hui, il possède quelque influence dans les chefs-lieux d'arrondissement et de canton, parce qu'il nomme les maires ! Les préfets ont encore un peu le droit de parler.

Demain, c'est-à-dire dans quelques semaines, il y aura lutte ouverte entre les représentants du gouvernement et les chefs des municipalités.

Les nouveaux maires élus seront autant de personnages très-importants qui daigneront venir à la préfecture pour donner des conseils au préfet, ou pour lui faire part de leurs exigences.

La situation des préfets va devenir intenable ; ou bien ce ne seront que de simples domestiques des municipalités, ou bien il faudra les changer tous les quinze jours.

Faut-il demander pendant combien de temps le cabinet Freycinet vivra avec de pareils éléments de désordre ?

Il serait plus juste de demander quel est le gouvernement qui pourra rester debout en face de tant de foyers de révolution.

L'autonomie municipale, l'autonomie complète, à laquelle nous tendons fatalement, va donner de jolis fruits !

### CONSEIL DES MINISTRES.

D'après le *National*, certaines modifications ont été apportées au mouvement administratif soumis par M. Goblet.

En ce qui concerne la question de la mairie de Paris, la *France* dit :

« On a arrêté l'attitude du gouvernement au cas où la question serait soumise à la Chambre par voie d'amendement, lors de la discussion du rapport de M. Ribot.

» Le cabinet se déclarera favorable en principe à la création d'une mairie centrale. Il exprimera seulement le désir de voir la question des attributions réglée par une loi, avant que le Parlement prenne une décision définitive sur le fond. »

Le conseil s'est occupé de la loi de 1849 relative au séjour des étrangers. Le projet proposé sur cette matière, par M. René Goblet, comporte certaines restrictions au droit d'expulsion actuellement accordé au gouvernement.

Le ministre de l'intérieur spécifie les cas dans lesquels le gouvernement pourra expulser un étranger ayant déjà subi une con-

damnation judiciaire prononcée par un tribunal français.

Dans le cas où aucune condamnation judiciaire n'aura été prononcée, le ministre de l'intérieur devra en référer au conseil des ministres avant de pouvoir prendre aucune mesure d'exception.

Le projet René Goblet sera déposé avant la fin de la semaine.

Un certain nombre de députés, appartenant à la majorité ministérielle, reprochent au ministre de la justice d'être le continuateur de la politique Gambetta quand même, parce que son projet de réforme judiciaire, par la suppression des tribunaux d'arrondissements, favorise le rétablissement du scrutin de liste.

On nous assure que M. Humbert, très-froissé de ces appréciations, est décidé à faire de son projet une question de portefeuille.

Les crédits n'ont été votés pour l'expédition tunisienne que jusqu'à fin mars. Les légitimistes sont d'avis, lorsque le gouvernement présentera au Parlement de nouvelles demandes de crédit pour cet objet, d'exiger une explication nette et catégorique sur la situation actuelle et sur les projets du gouvernement en Tunisie. Car ni M. Gambetta, ni M. de Freycinet n'ont fait la moindre lumière sur ce point qui intéresse à tant de titres les contribuables et les pères de famille.

Une dépêche de Tunis au *Temps* annonce que le prochain départ de M. Roustan cause une certaine émotion.

Ce qui frappe tout d'abord dans les résultats des élections législatives de dimanche, c'est la diminution du nombre des votants.

Cette diminution s'accuse naturellement d'une manière plus sensible dans les élections législatives que dans les élections sé-

natoriales où le nombre des électeurs est beaucoup plus restreint.

Les scrutins du 26 février témoignent d'un surcroît de lassitude dans le corps électoral.

Tous les sièges législatifs (moins celui de la 2<sup>e</sup> circonscription du Mans) à la vacance desquels il s'agissait de pourvoir, appartenaient à des républicains.

Nous devons aussi signaler la perte d'un fauteuil sénatorial conservateur dans le département de l'Eure. M. le général Lecointe, gouverneur de Paris, qui, dans sa profession de foi électorale, s'est glorifié d'être le petit-neveu de Buzot le régicide, a été élu à une faible majorité de 33 voix, en remplacement de M. l'amiral La Roncière Le Noury, décédé. Inutile de dire que M. Lecointe a vaillamment bénéficié des faveurs de la candidature officielle.

M<sup>r</sup> Freppel et M. le comte de Mun sont inscrits pour prendre la parole contre la proposition Boyssset relative à l'abolition du Concordat.

On dit, dans le monde officiel, que M. Challemel-Lacour, dans la dernière entrevue qu'il a eue vendredi avec M. de Freycinet, s'est laissé emporter à une vivacité de langage dont le président du conseil a été loin de se montrer satisfait.

### Nous lisons dans les *Tablettes* :

« Les journaux italiens se montrent depuis quelques jours d'une extraordinaire vivacité contre notre gouvernement.

» L'un d'eux, la *Riforma*, prétend qu'il faut en finir avec l'arrogance et immorale République française. Une autre feuille, non moins gracieuse, espère que « l'année ne s'achèvera pas sans que les Italiens aillent à Paris renverser ce gouvernement pourri qui fait honte à la France. »

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXXII

### L'INÉVITABLE CRISE.

Valet de chambre, maître d'hôtel, cocher, palefrenier, cuisinière au cordon bleu, femme de chambre, plus quelques domestiques en sous-ordres, tous, depuis six grandes semaines, lui ayant rendu des services gros ou menus.

Manuel était trop gentilhomme pour être liardeur. Ces gens-là pouvaient-ils subir le contre-coup de sa décadence ? — Non, certes ! — Sa bourse s'en trouva fort allégée.

— Si je prenais place dans un wagon de seconde classe ? se demanda-t-il.

Et il se blessa lui-même par cette question, première pensée d'économie qui, depuis l'âge d'homme, fut entrée dans son cerveau.

— La fourmi n'est pas préteuse ! soyez donc large ! Pour avoir tiré d'Ernott d'un embarras mortel, je perds fortune, liberté, bonheur !

Laure n'était plus qu'un rêve détruit.

Il soupira, et repréant son amer monologue :

— D'après les dates des lettres, la déplorable démarche de mon cousin auprès de notre tante a déterminé la catastrophe ; on aura ouvert une enquête. Mon agent de change n'était pas tenu au secret, et... avec la plus cruelle injustice mes parents de Vervaines me mettent sur la paille. C'est eux qui m'ont gâté, qui ne m'ont fait embrasser aucune carrière, qui n'ont pas su m'inculquer le goût du travail !

A ce reproche très-fondé succéda le *meâ culpâ* le plus sincère :

— Mais aussi quelle chienne d'idée ai-je eue de spéculer ! Affaire de genre, affaire d'entraînement, l'exemple de ces messieurs ! Maudite l'heure où je me suis fait recevoir au club Maquignon !

Le lendemain d'un jour où il avait perdu en pariant aux courses un trimestre entier de sa pension, il avait songé pour la première fois à la hausse et à la baisse.

— Oh ! détestable club !

Le comte cachetait ses lettres au directeur de la Compagnie Lutécienne et à deux administrateurs influents, ses collègues les plus intimes.

— Il a encore quinze cents francs de revenu, il entrera à quinze cents francs d'appointements, car nous ne voulons ni surnuméraires, ni employés au-dessous de ce minimum. Avec cela, s'il ne peut vivre en garçon, il n'est qu'un fou impossible !

Cependant Gordien avait mis sa mère au courant

La comtesse, médusée, gémissait.

— Quels malheurs ! ô mon Dieu !... Et Laure l'aime follement... Sa bouderie me le prouve... Et j'ai moi-même favorisé leur penchant... Dieu !... Quels affreux malheurs !

— Ma mère, dit Gordien avec émotion, Manuel est corrigé pour la vie. A déjeuner, moi, j'ai dû me taire par égards pour son infortune...

— Assurément, notre excellent ami est bien assez éprouvé.

— Sans sa présence, j'aurais répondu à mon père que je me suis déjà sérieusement remis à mon droit, et que je le prie de m'assigner tel genre d'emploi ou d'occupation qu'il jugera convenable.

— Bon et louable mouvement, mon fils ! travaillez, c'est très-bien !... Mais Laure, ma fille Laure ! Quel coup pour elle !... Par bonheur, la demande en mariage n'était pas faite ; nous ne sommes engagés à rien !... Oh ! Laure ! ma pauvre Laure !...

La comtesse gémissait.

— Ma mère ! s'écria Gordien, croyant l'instant favorable, je vous propose un moyen de tout concilier.

— Mais il n'y en a pas ! à moins que les Vervaines...

— Non, c'est de moi que je parle ! interrompit Gordien. Manuel m'a sauvé la vie ; pour son bonheur et celui de ma sœur, pour le vôtre, ma mère,

je suis prêt à renoncer à la moitié, aux trois quarts, à la totalité de ma fortune à venir !

— Y songez-vous, Gordien ?

— Oui, certainement, ma mère ; si j'avais été tué sur les barricades de juin, Laure...

— Laure..., interrompit la comtesse, vous auriez pleuré comme nous ! Ah ! vous faites là, mon fils, une supposition...

— Toute naturelle, ma mère. Ma vie appartient à Manuel ; je voudrais qu'il fût heureux !

— Moi aussi, Dieu m'en est témoin ! dit la comtesse.

Et, après une pause :

— Raisonnons froidement : eh bien, si nous avions eu le malheur de vous perdre, mon cher fils, votre sœur Laure aurait pu et dû aspirer à un parti plus brillant encore que M. de Sardagne.

Gordien, par respect pour sa mère, la laissa continuer.

— Il nous faut un gendre qui apporte à Laure au moins une belle aisance en vue des grandes espérances qu'elle a, car nos biens-fonds s'accroissent et les opérations industrielles de mon mari sont de ces affaires sages dont le succès est infail-

lible.

— Eh bien, en ce cas !... interrompit Gordien.

— Écoutez-moi donc ! Ces entreprises, mon fils, nous mettent pour assez longtemps dans une position embarrassée. Achats, défrichements,



## ÉTRANGER

**ESPAGNE.** — Une lettre de Saint-Sébastien rend compte des obsèques de M<sup>me</sup> la marquise de Calderon de la Barca, dame d'honneur de S. A. R. l'infante dona Isabelle de Bourbon.

**ANGLETERRE.** — On a découvert dimanche à Londres, dans une maison suspecte, des boîtes en métal, contenant des charges de dynamite.

Des fils électriques et des batteries ont été trouvées ensuite.

**ÉTATS-UNIS.** — On mande de New-York, 20 février, que les inondations dans la vallée du Mississippi continuent leurs ravages.

Entre Memphis et Vicksbourg, les dignes ont été emportées sur plusieurs points. Les dégâts sont immenses dans les principaux districts cotonniers.

Les travaux agricoles sont sérieusement entravés et la population pauvre est menacée par la famine. La plus grande partie du district Helena dans l'Arkansas est submergée sous quatre pieds d'eau.

Les fortes pluies et les crues des affluents, signalées de Louisville, de Cincinnati et de Saint-Louis, font craindre de nouveaux désastres.

Washington, 28 février.

Un service solennel a été célébré hier à la Chambre des représentants en mémoire de M. Garfield. Le Président Arthur, tous les ministres, le corps diplomatique, un grand nombre d'officiers supérieurs de l'armée et de la marine et une foule de notabilités assistaient à cette cérémonie.

Après le service, M. Blaine, dans un discours chaleureux, a fait l'éloge de l'ancien Président de la République.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 février.

La réponse des primes se fait en grande hausse. Les cours des rentes déjà élevées dès le début montent d'une manière très-importante. Le montant est très-actif et les ordres d'achats sont considérables.

Mentionnons nos rentes qui s'inscrivent comme suit : 3 0/0, 83.15 ; amortissable, 83.17 et 83.20 ; 4 1/2 0/0, 115 ; 5 0/0, 115.20 et 115.45.

Les fonds étrangers sont fermes.

Nos valeurs des sociétés de crédit s'élèvent.

La Banque de France, qui cotait hier 5,125, est à 5,200.

Les obligations Communales émises en ce moment par le Crédit Foncier à 480 fr. donnent 20 fr. d'intérêt ; c'est un placement de 4.30 0/0 qui est très-avantageux pour l'épargne.

La Foncière de France et d'Algérie à 500 et les Magasins Généraux de France et d'Algérie à 570 ne sont pas à des cours en rapport avec la situation et les bénéfices considérables de ces deux sociétés.

Quand le public aura bien analysé le bilan du Crédit Lyonnais et se sera rendu compte de l'importance des chiffres, le cours des actions s'en ressentira par suite des demandes.

Les Bons de l'Assurance Financière se tiennent aux environs de 300 ; le placement en ces titres représente le meilleur que puisse effectuer l'épargne,

constructions ici. D'autre part, la Compagnie Lutécienne fait un appel de fonds dans lequel votre père vient d'engager deux cent mille francs. C'est semer pour recueillir. Un jour, vous récolterez ; nous travaillons pour vous ; mais, en résumé, votre sœur Laure, en se mariant, ne peut compter que sur une pension de mille écus.

— Très-bien ! soit ! l'avenir est assuré ! dit Gordien. Que mon père me donne un emploi, que Manuel prenne ma place ici, rien ne sera changé, vous serez tous heureux !

— Vous déraisonnez, Gordien ! ces choses-là ne se font que dans les romans !...

Ceci fut dit du ton sec qui impose le silence.

M<sup>me</sup> la comtesse du Hêtre avait mille fois raison.

Un jeune homme qui possède au plus quinze cents francs de rente peut-il épouser une jeune personne destinée à la grande fortune qu'aurait un jour M<sup>me</sup> Laure du Hêtre ?

S'être exposé à périr pour sauver son fils, c'était fort beau, sans doute ; mais Jacques Bernard avait fait bien plus. Les actes de sauvetage, les traits de dévouement ne rachètent aucune des inégalités de condition, ne combient aucune des disproportions de fortune.

Être beau, brave, doué d'un grand cœur, corrigé de ses travers, animé d'intentions louables et ardemment aimé, que signifie tout cela ? On ne peut donner sa fille... à un gueux, pour trancher

la garantie qui s'y attache est des plus importantes.

Bon courant continu d'affaires au comptant sur les actions de la Société Française Financière ; on cote 1,010, peu de valeurs donnent un aussi gros revenu.

Les autres sociétés sont assez bien tenues.

Dans le groupe des bonnes valeurs industrielles nous remarquons la fermeté du Rio-Tinto sur lequel il y a des achats importants.

Quant aux actions d'Alais au Rhône, la cote constante chaque jour la fermeté de cette valeur ; la Compagnie a un avenir des plus brillants ; à dater du 1<sup>er</sup> mars il sera payé un acompte de 12 fr. 50 par action.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons eu cette nuit une tempête d'une violence extrême. Les maisons semblaient comme ébranlées.

Une dépêche publiée par le *New-York Herald* l'avait annoncée, pour les côtes de France, du 26 au 28. Comme on le voit, elle a été exacte à la date désignée.

Le baromètre se tient très-bas, et la pluie est encore probable pour la journée.

*Midi.* — La tempête continue.

*Douces.* — Hier matin, vers 6 heures, le nommé Louis Guiteau, âgé de 55 ans, journaliste, demeurant à Douces, s'est pendu dans son jardin.

Depuis plusieurs jours Guiteau était en état d'ivresse, et lundi matin, après avoir bu une certaine quantité d'eau-de-vie, est allé mettre fin à ses jours.

Le cadavre a été aperçu par des voisins qui ont franchi le mur et l'ont détaché. Le docteur Gaudrez, médecin à Doué, ayant été appelé aussitôt, n'a pu que constater la mort.

Nous recevons la lettre suivante :

LE BOMBARDEMENT DE LA RUE DES GRÈS.

Monsieur le Rédacteur,

Avec les « grêles de pierres » que vous nous servez (n<sup>o</sup> du dimanche 26 courant), permettez-moi de vous dire que vous menez tout droit vos lecteurs à croire au diable, ce qui est bien ridicule au 19<sup>e</sup> siècle. Veuillez suivre les renseignements que l'*Indre-et-Loire*, votre excellent confrère de Tours, ne manquera pas de vous fournir, étant placé pour cela aux premières ; vous verrez que les mystérieux « lanceurs de pierres » de la Lionnière ne seront pas découverts.

C'est l'ordinaire, en ces sortes d'aventures, beaucoup moins rares que le bon public ne se l'imagine. Etant données les circonstances du fait, l'audace effrontée des farceurs sans motifs appréciable, la précision de leurs coups, le soir et de loin, puis que la maison est cernée, et enfin leur étrange impunité depuis plusieurs semaines, il est à croire que la police... va continuer à rester bredouille.

A la barbe de la libre-pensée et de la Science (une majuscule, s. v. p.), les bonnes gens du pays doivent crier déjà, sur toute la ligne, à la diablerie. Je parie cent contre un

que ce seront eux, une fois de plus, qui auront raison.

Le bombardement de la ferme de la Lionnière (entre Azay-le-Rideau et Montbazou) est assez réussi. Mais, sans remonter jusqu'aux « ténèbres du Moyen Âge », il y a eu naguères, en plein Paris, infiniment mieux en ce genre de divertissement. C'est l'idéal du genre, après quoi il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Comme j'ai suivi la chose moi-même, je puis en parler certainement. Mais laissons plutôt la parole à la *Gazette des Tribunaux*.

On lisait donc, et l'on peut lire encore, dans ce journal du 2 février 1846 et jours suivants, ce qui suit. Nous ne faisons qu'abrégé.

« Un fait des plus singuliers et qui se reproduit chaque soir, chaque nuit, depuis trois semaines, sans que les recherches les plus actives, les mieux entendues et les plus persistantes, aient pu en faire découvrir la cause, met en émoi le quartier de la Montagne Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et de la place Saint-Michel... »

Dans les travaux de démolition ouverts pour le percement d'une rue nouvelle (le prolongement de la rue Soufflot jusqu'au Luxembourg), se trouve le chantier d'un marchand de bois, chantier que borne une maison d'habitation, élevée d'un seul étage avec greniers. C'est cette maison qui, chaque soir et toute la nuit, est assaillie par une grêle de projectiles, qui, par leur volume et par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent de tels dégâts, qu'elle est percée à jour, que les châssis des fenêtres, les chambranles des portes sont brisés, réduits en poussière, comme si elle eût soutenu un siège à l'aide de la catapulte et de la mitraille.

D'où viennent ces projectiles, qui sont des quartiers de pavé, des fragments de démolition, des moellons entiers, qui, d'après leur poids et la distance d'où ils proviennent, ne peuvent évidemment être lancés de main d'homme ? C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir.

En vain a-t-on exercé, sous la direction personnelle des commissaires de police et d'agents habiles (n'oublions pas que la scène se passe sous l'œil de la police à Paris) ; en vain le chef du service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux ; en vain a-t-on lâché chaque nuit, dans les enclos environnants, des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène que, dans sa crédulité (nous y voilà), le peuple attribue à des moyens mystérieux ; les projectiles ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation jusque sur le toit des maisonnettes environnantes, paraissant provenir d'une très-grande distance, et atteignant leur but (notons ceci) avec une précision en quelque sorte mathématique, et sans qu'aucun parût dévier, dans sa course parabolique, du but invariablement désigné.

Deux jours après, le même journal disait encore :

« Le fait... a continué de se produire »

malgré la surveillance incessante... A onze heures, alors que les agents étaient occupés à l'œuvre, un projectile énorme est venue trapper la porte (barricadée) de la maison. A trois heures, le chef du service de sûreté et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison, un quartier de moellon est venu se briser sur leurs pieds comme un éclat de bombe.

On se perd en conjectures : les portes des fenêtres sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur pour que les habitants de la maison ne puissent être atteints, comme l'ont été leurs meubles, brisés par les projectiles... (pour 1,500 francs de moellons, lits, glaces, vaisselle, pendules, etc.)

Au bout de trois semaines, le phénomène ayant enfin cessé, le public parisien, avec une légèreté proverbiale, accepta, ne fût-ce que pour se reposer, je ne sais quelle absurde solution.

Il fut dit, entre autres badauderies, que c'était le propriétaire lui-même, un M. Lerible, qui se faisait bombarder par spéculation, pour discréditer son immeuble, just au moment où le percement de la nouvelle rue en doublait ou quadruplait la valeur. Bref, le pauvre homme en fut pour sa maison à jour et ses meubles en miettes ; sans indemnité, l'artilleur mystérieux et parolique (vous voyez bien que la *Science* et l'*Éducation* ayant persisté à ne pas se laisser découvrir.

L'hiver suivant, un des témoins de cette aventure, homme curieux, étant revenu à Paris, voulut en avoir le cœur net.

Les habitants les plus honorables du quartier, parmi lesquels l'homme curieux cite les gros libraires de la rue des Grès, furent unanimes à déclarer que la chose était restée absolument inexplicable, et que l'accomplissement de jonglerie par spéculation était d'autant plus absurde, qu'en fin de compte à moins que M. Lerible ne fût sorcier, on n'expliquait en aucune manière la fabuleuse déconvenue de la police.

Au bureau de police du quartier, la réponse fut celle-ci : « Malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais rien pu découvrir et nous pouvons assurer à l'avance qu'on ne découvrirait jamais rien. »

Les habitants de la Lionnière peuvent donc ménager leur paille et leur bulle, le « particulier » qui les vexe n'est pas « homme » à s'effaroucher d'une aussi mince débêe. Le paillon sur la tête est sans doute une excellente précaution, et il n'est pas dénué aux bons bourgeois de Montbazou de faire une partie de bézigue, en attendant la représentation « à leur bénéfice » ; mais, sur le paillon et le bézigue, quelques signes de croix, par ci par là, et quelques gouttes d'eau bénite, ne seraient peut-être pas hors de saison. Quoique vieille, la méthode est bonne et il faudra toujours y revenir.

Quant à la « Science », très-occupée de ce moment, un peu partout, à désorganiser les hôpitaux, à en chasser les médecins et les pharmaciens les plus dignes de la confiance du public et des malades ou à vérifier les comptes de ses employés, l'explication

Et comme une vision elle disparut.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLÉ.

## Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 1882.

## LE JOUR ET LA NUIT

(Le plus grand succès des Nouveautés)

Opéra-bouffe nouveau en 3 actes, paroles de Vanloo et Leterrier, musique de Ch. Lecocq.

|                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Le prince Pieratès de Calabaxas. | MM. Dépy.               |
| Don Brasseur de Tras os Montès.  | Bertou.                 |
| Miguel.                          | Vernon.                 |
| Don Degonz.                      | Lenfant.                |
| Christoval.                      | Gondard.                |
| Un soldat.                       | Pulon.                  |
| Gonzalès.                        | De Gasco.               |
| Manola.                          | Guérin.                 |
| Béatrix.                         | M <sup>me</sup> Bertha. |
| Sanchette.                       | Milhyre.                |
| Pépita.                          | Lapeyrière.             |
| Anita.                           | Lenfant.                |
| Isès.                            | De Gasco.               |
| Catana.                          | Suète.                  |
| Pablo.                           | De Beer.                |
| Juan.                            | Anatole.                |
| Dolorès.                         | Faston.                 |
| Médina.                          | Hermann.                |

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

le mot.

M<sup>me</sup> la comtesse du Hêtre était si parfaitement sûre d'avoir raison mille fois qu'elle continuait à se lamenter :

— Ah ! quel malheur ! quel malheur !

Gordien tambourinait des doigts sur le bois de son fauteuil.

— Où est Laure ? demanda brusquement la comtesse.

— Ma mère, je vous ai déjà dit qu'elle honte dans sa chambre.

— Ah ! tant mieux !... Elle est assez entêtée, M<sup>me</sup> votre sœur ; voici la première fois que je m'en félicite !... Ne la prévenez de rien.

Le comte, ses lettres de recommandation à la main, entra au salon.

— Vous ne voulez pas, dit-il, que Laure reçoive les adieux de Manuel ?

— Non, sans doute, mon ami. A quoi bon une scène, puisque leur mariage est désormais impossible !

Le comte s'inclina, tacite assentiment qui produisit sur Gordien un effet profond :

— Oui, certes ! je veux travailler, me créer une position, avoir une carrière, et ne pas risquer, comme Manuel, de tout perdre à la fois pour une question d'argent.

Puis il courut à sa chambre, y prit ses économies de garçon, et rejoignant son ami :

— Tu es à court ! lui dit-il ; voici pour voir venir !

Manuel refusa net. Gordien insistait.

— J'ai quelques bijoux, de l'argenterie inutile, un mobilier de luxe. Merci, cent fois merci !

Et lui ouvrant les bras, comprimant ses sanglots, il lui dit à l'oreille :

— Qu'elle m'oublie ! Console-la !

Ensuite il prit son manteau et ses cannes.

— Ma valise est dans le tisbury, partons ! dit-il d'une voix étouffée.

— Mes parents sont au salon, sans elle, murmura Gordien.

— J'ai déjà pris congé de M. le comte et de M<sup>me</sup> la comtesse du Hêtre.

— A peu près, mais tu as l'air de fuir.

— Je fais en effet. Rends-moi le service de leur en faire mes excuses... et adieu !

Un fraternel serrement de main scella cet ordre de l'ami vaincu.

Gordien obéit.

Le manteau sur l'épaule, son faisceau de cannes dans la main gauche, Manuel descendit l'escalier sans bruit.

Une main prit sa main droite :

C'était celle de M<sup>me</sup> Flaviane.

La sainte fille avait attendu dans l'ombre le passage de l'exilé ; elle lui dit à voix basse :

— Travaillez !... Espérez !... Écrivez-moi.



du bombardement de la Lionnière est absolument hors de sa compétence.  
Les excellents gendarmes de Montbazou et du Ripault ne seront pas plus malins que la police de Paris, perchée pendant trois semaines sur les gouttières du quartier Latin avec des chiens de garde dans les rues, pour ne pas découvrir d'où venaient, à plein ciel et à pleine volée, des moellons énormes, arrivant tous comme des boulets de siège, au même point.

Or, ces deux faits, identiques et contemporains, dont le plus gros et le premier en date indique assez clairement la nature de l'autre, ne sont que des échantillons parmi les innombrables faits, également contemporains, tout aussi certains, et humainement inexplicables, où la présence d'une cause intelligente, narquoise, malfaisante et aussi puissante qu'invisible ne peut être mise en doute.

Rappelons-nous seulement les gambades des tables, non-seulement tournantes et sautantes, mais parlantes, qui ont eu, dans les deux mondes, des millions de témoins et de complices, d'abord inconscients, bientôt épouvantés. Depuis l'origine du Christianisme et les fameuses oracles des idoles, parmi les épidémies de science occulte et très-occulte qui ont été constatées à différentes époques, il n'en est pas de plus universelle, de plus grave et qui donne plus à réfléchir.

Qu'est la différence, aujourd'hui, entre la sorcellerie et le spiritisme?

Pour être devenu la sorcellerie de salon, à l'usage des gens comme il faut, le spiritisme n'est-il pas marqué de la même griffe que sa sœur aînée?

C'est bien ennuyeux, mais il faut absolument que le XIX<sup>e</sup> siècle avec sa Science d'arrière-boutique en prenne son parti. Au-dessus ou au-dessous de lui, malgré ses ricanements ignares, ses airs gourmés et ses faux-cols en carton, il y a quelqu'un « qui se moque de lui ».

Il est même d'expérience, pour quiconque a lu et sait lire, que, dans l'histoire religieuse du monde, quand le règne de l'un est en baisse, le règne de l'autre se développe et se manifeste à proportion.

Il est révélé, et les chrétiens à tout le moins ne sauraient l'ignorer, que le monde doit finir après un déluge inouï de manifestations sataniques.

Et, avant que nous en soyons-là, le triomphe officiel de l'athéisme et l'apostasie partielle qui s'ensuivra pourraient fort bien nous valoir, par une juste permission de Dieu, des moments tout à fait bizarres et désagréables, où le poil des plus libres-penseurs ne restera pas tranquille sur leurs têtes savantes. Comme au joueur de bésigue, il ne serait pas impossible qu'un peu de froid, et quelque chose avec, ne leur passât dans le dos.

Veillez agréer, etc.

Mouliherne. — Défiliez-vous des escrocs qui abondent dans nos foires rurales. Celle de Mouliherne a été signalée vendredi par le fait suivant.

Un habitant de Noyant, le sieur Labbé, chausseur, s'était laissé entraîner aux séductions d'un jeu dit des trois quilles, tenu par une jeune et accorte fillette. Il perdit plusieurs parties à ce jeu où l'on ne gagne jamais, et pour solder les 40 fr. qu'il devait, il remit à la fille un billet de cent francs.

S'en emparer et le remettre à un compère fut pour celle-ci l'affaire d'un instant, et elle cherchait à s'esquiver lorsque Labbé ameutant la foule parvint à la remettre aux mains de la gendarmerie, qui, après l'avoir fouillée, l'a trouvée de bonne prise, et l'a maintenue en état d'arrestation, malgré les protestations et les larmes d'une vieille femme qui se disait sa mère, mère de comédie sans doute.

C'est une nommée Marie Mano, sans domicile fixe. Le compère n'a pu être retrouvé. (Journal de Maine-et-Loire.)

Thouarcé. — Vendredi dernier, les ingénieurs de la Compagnie Maine-et-Loire et Nantes ont livré, aux ingénieurs de l'Etat, le tronçon de chemin de fer qui commence au Perray, près Thouarcé, et finit au Ruisseau-du-Jeu, au-delà de Chaudefonds.

Les communes riveraines de cette petite ligne espèrent que, d'ici à peu de temps, il sera répondu favorablement aux pétitions qu'elles ont adressées à l'autorité et qu'elle sera livrée à l'exploitation.

Tout le monde y gagnera, les communes et les citadins qui pourront, à loisir, visiter la délicieuse et pittoresque vallée du Layon.

Nous apprenons, au dernier moment, que les gares de la ligne de Thouarcé à Chalonnes devront être occupées par les titulaires le 5 mars. Cet ordre fait pressentir une mise en exploitation prochaine. (Id.)

#### TOURS.

La revue d'hier. — Comme nous l'avons dit, M. le général Schmitz, nommé récemment commandant en chef du 9<sup>e</sup> corps d'armée, a passé hier en revue les troupes de la garnison, ainsi que la compagnie des sapeurs-pompiers. Dès deux heures, les pompiers de Tours se rendaient sur le mail Heurteloup, en tête des troupes. A deux heures et demie, clairons en tête, débouchaient de toutes les rues donnant sur les boulevards les troupes de la garnison.

Comme d'habitude, les pompiers se mirent au bout du mail, puis, près d'eux, vinrent se ranger les chasseurs à pied, commandés par M. Prax, chef de bataillon; à trente mètres environ des chasseurs se placèrent les 32<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> régiments de ligne, le premier ayant à sa tête M. Lamy, colonel, et le second M. le colonel Millot.

Le boulevard Heurteloup se trouvait entièrement occupé par l'infanterie.

Près du Palais-de-Justice venaient s'aligner à trois heures les chasseurs à cheval, dont le colonel, M. de Lignières, était à la tête; à la suite des chasseurs se massèrent les dragons formant comme d'habitude une ligne droite s'arrêtant en face la rue du Gazomètre et commandés par M. de Louven-court.

A trois heures et demie précises, arriva le général en chef, accompagné de son état-major, et la revue fut immédiatement passée. Le général allait au pas, malgré la pluie battante.

Après la revue eut lieu le défilé. M. le général, suivi de son état-major, vint se placer au haut de la rue Royale. Pendant ce mouvement, toutes les troupes se refoulèrent vers la rue des Acacias; de cette façon, la compagnie des sapeurs-pompiers qui était en tête près le Canal se trouva en face de la rue Chanoineau.

Nous avons remarqué que pas un cri de Vive la République n'a été poussé, dit l'Indépendant.

Vers quatre heures et demie, tout était rentré dans l'ordre: les soldats à la caserne et les spectateurs chez eux.

Pendant tout le temps de la revue, la pluie n'a cessé de tomber; malgré cela, cependant, nous avons admiré la tenue de nos braves troupiers, dont l'air martial semble braver la pluie et le beau temps.

#### LE MANS.

Aux élections qui ont eu lieu dimanche dans la deuxième circonscription du Mans, M. Haentjens, conservateur, a été élu par 40,246 voix contre M. Paillard-Ducléré, député républicain invalidé (!), qui n'en a obtenu que 9,733.

M. Haentjens a gagné près de 500 voix sur son adversaire entre les deux scrutins.

#### CHRONIQUE MUSICALE.

##### Le concert de la musique municipale.

Il y a longtemps que nous n'avions parlé des soirées si attrayantes offertes à ses souscripteurs, pendant la saison d'hiver, par la musique municipale de Saumur. Celle de dimanche dernier, où un bon génie nous avait conduit, et qui réunissait dans les salons de la Mairie un nombreux et charmant auditoire, — les dames y étant en majorité, — n'a pas été moins brillante que les petites fêtes du même genre auxquelles nous avons assisté précédemment. C'est dire que le public a pris beaucoup d'intérêt à cette soirée musicale et a passé là, comme, toujours, deux heures très-agréables.

Au nombre des principales attractions du programme, la plus séduisante était l'exécution, par M. Molé fils, de deux fantaisies variées pour flûte, la première de Demersmann, intitulée le Tremolo, la seconde sur une Chanson Napolitaine. Aussi l'entrée du jeune et remarquable virtuose a-t-elle été saluée par d'unanimes applaudissements.

M. Molé était déjà venu, à plusieurs reprises, prêter le concours de son admirable talent aux soirées musicales de la Mairie,

où il avait obtenu d'éclatants succès. Cette fois encore, l'éminent artiste a ravi l'auditoire avec sa flûte dont il tire un parti surprenant. Tantôt M. Molé exécute, avec la facilité d'un virtuose accompli, toute une série de sauts merveilleux dont l'audace déconcerterait de moins habiles, tantôt il soupire sur son instrument les plus suaves mélodies, à la grande satisfaction des âmes sensibles qui sont transportées dans l'azur le plus éthéré.

Faire l'éloge de M. Molé, ce flûtiste hors ligne, serait répéter ce qui a été dit cent fois par les critiques les plus autorisés; bornons-nous au plaisir d'enregistrer un triomphe de plus. Des explosions d'applaudissements et des rappels ont marqué l'exécution de chacune de ses fantaisies.

Ceci nous offre l'occasion de donner quelques lignes biographiques sur cet artiste qui a commencé de bonne heure à se faire un nom.

M. Charles Molé est l'un des plus brillants virtuoses de l'orchestre du Théâtre et de l'Association artistique d'Angers. Quoique jeune, sa carrière est cependant déjà bien remplie. Né le 19 février 1853, il apprenait à l'âge de 15 ans la musique en cachette de ses parents, car son père, alors chef de musique du 28<sup>e</sup> de ligne (aujourd'hui l'habile clarinetiste solo de l'Association angevine), le destinait à une autre carrière. Il fit d'abord ses premières armes à l'orchestre de Monaco. Deux fois lauréat du Conservatoire de Paris dans la classe de flûte dirigée par M. Henri Allès, il obtint le 2<sup>e</sup> prix en 1873 et le 1<sup>er</sup> en 1874. Il est à remarquer qu'à la même époque le jeune artiste faisait à Vincennes son service militaire dans un régiment d'artillerie.

M. Molé fils a été flûte solo aux concerts Frascati, Besselièvre, Padeloup, Colonne, etc., et fait depuis bientôt quatre ans partie de l'orchestre de l'Association artistique d'Angers, où il est parvenu (ce qui n'est pas un petit mérite) à faire oublier M. Thorpe, un des plus remarquables flûtistes de notre époque.

Quoi qu'il en soit, M. Molé fils est l'un des grands attraits des concerts populaires d'Angers. Ajoutons que l'habile flûtiste a remporté de brillants succès à Nantes et à Tours; il se fera aussi entendre samedi prochain, ainsi que M. Paul Viardot, le grand violoniste, et autres talents de premier ordre, au concert annuel de la Société chorale de Poitiers.

M. Molé est directeur de la nouvelle Société d'amateurs dont nous avons déjà parlé, et qui a pris le nom de Société Philharmonique angevine.

La soirée de dimanche nous a permis, en outre, d'applaudir plusieurs amateurs d'un rare mérite.

L'un d'eux, M. C., a chanté avec beaucoup de goût et de distinction la romance de Mignon et celle de Martha.

Le chœur à quatre parties, les Batteurs de blé, dont l'ensemble et la sûreté d'intonation étaient satisfaisants, a été fort apprécié. Ces voix fraîches d'enfants, s'harmonisant avec des voix graves, produisaient un heureux effet. Nos compliments à tous les membres du petit orphéon improvisé. Pourquoi n'avons-nous, à Saumur, une véritable Société chorale, comme en possèdent bien des villes moins importantes que la nôtre?

Que pourrions-nous dire de M. X., un simple amateur aussi, dit le programme, mais qui, pour nous, est bel et bien un artiste? Toutes les personnes qui l'ont entendu dans la romance de Lalla-Roukh, dans l'air du Tambour major du Caïd, seront de notre avis et avoueront qu'on ne rencontre pas toujours, dans nos troupes lyriques, des chanteurs d'une telle valeur et aussi heureusement doués. Voix forte, sympathique et bien timbrée, méthode excellente, ampleur de gestes, il a, en un mot, ce que bien des artistes de profession lui envieraient. Aussi que d'applaudissements il a recueillis avec quel enthousiasme il a été rappelé à la fin de chaque morceau!

Et ce n'est pas tout: quelques instants plus tard, le même amateur est revenu, non plus pour faire valoir de nouveau, dans un air d'opéra, son magnifique organe, mais cette fois sous les traits et le costume d'un parfait Banquiste débitant son boniment à l'entrée d'une baraque foraine. M. X. a été étourdissant de verve et d'humour, et nous croyons qu'on chanteur comique de grande renommée, M. Armand des Roseaux, n'eût pas mieux rendu cette scène dont il est, croyons-nous, le créateur.

Le Banquiste ne constituait pas la seule

note gaie du programme. A ce moment déjà, n'ayons-nous pas vu et entendu le *Vieux Ménestrier de Saint-Flour*, venu tout exprès du fin fond du Cantal pour nous divertir en racontant son histoire?

En effet, une petite saynète sans prétention aucune, accompagnée de couplets auvergnats, a été jouée par son auteur, un de nos honorables concitoyens, M. Ch. Marchand.

A l'apparition du vieil amateur, sous son costume de joueur de vielle et orné d'une longue barbe presque blanche — mais non postiche — de bruyantes et sympathiques acclamations se sont fait entendre de tous les points de la salle; et peu après l'auditoire lui prodiguait ses applaudissements les plus chaleureux. C'est qu'ils sont vraiment rares les septuagénaires qui veulent bien paraître devant le public en semblable circonstance. Mais M. Ch. Marchand, ce vétéran des travailleurs de notre ville, est aujourd'hui l'un des derniers représentants d'une génération qui n'était point ennemie de la franchise et chez qui les plaisirs intellectuels et les arts d'agrément étaient fort en honneur. Ainsi, à Saumur, il y a un demi-siècle, nous a-t-on dit, beaucoup de jeunes hommes, même dans la classe moyenne, étaient musiciens, chanteurs, peintres, écrivains, poètes. Plusieurs faisaient partie de l'orchestre d'amateurs du théâtre; ceux-ci figuraient dans les concerts de bienfaisance, ceux-là jouaient la comédie dans des représentations dont ils avaient pris l'initiative. Tels nous avons vu, mais plus tard, d'abord deux fois au commencement de 1856, puis trois fois en 1867-68, M. M. les officiers de l'Ecole, tous amateurs distingués, organiser des soirées lyriques et dramatiques du même genre, dans lesquelles ils s'improvisaient comédiens pour secourir l'infortuné. Est-il donc surprenant que M. Marchand, un enfant de Saumur, un poète populaire dans la meilleure acception du mot, aimable critique, d'une verve intarissable, chanteur et acteur en maintes circonstances, ait voulu, cette fois encore, et avec une honnêteté parfaite, se remémorer les plus douces phases de son existence?

Dans une période de plus de quarante ans, qui n'a tu les vers, les fables, dit et répété les joyeux refrains des chansons du *passementier* saumurois?

Cette digression nous a entraîné trop loin pour que nous puissions payer à la musique municipale le tribut d'éloges qu'elle mérite. Du reste, elle a fort bien exécuté, sous la direction de son habile chef, deux brillantes ouvertures et une ravissante polka. Disons toutefois que cette Société, en majeure partie renouvelée depuis sa fondation, nous semble composée aujourd'hui de jeunes exécutants remplis d'intelligence, de zèle et de bonne volonté. Ceux-ci ne peuvent donc manquer d'obtenir les succès de leurs devanciers. A chacune de leurs auditions, nous constatons des progrès sensibles, et bientôt peut-être nous les verrons, dans un concours musical, obtenir de nouvelles palmes et augmenter le nombre des médailles qui ornent leur bannière.

Terminons en disant que la soirée de dimanche a été dignement couronnée par une quête au profit des pauvres. Donc, honneur et merci à notre musique d'harmonie et aux amateurs si habiles et si dévoués qui veulent bien lui prêter leur concours désintéressé. L. D.

#### CONSEILS ET RECETTES.

Pour faire suite à notre entrefilet sur les dangers que présente l'emploi du plumeau:

Tout le monde se sert de sel et de poivre. Or, on laisse le sel et le poivre exposés à la poussière, sans songer à les abriter par une couverture hermétique. La poussière circule partout cependant. Est-ce que l'on peut savoir ce qui tombe dans le sel ou dans le poivre? qui pourrait affirmer qu'il ne s'y amasse pas des germes de maladie? Et c'est avec ces germes que vous saupoudrez les côtelettes et les biftecks!

La science s'est prononcée: mettons des couvercles à nos salières!

A Marseille:

On parle, à la caserne, du nouveau commandant de corps d'armée, le général Février.

— Qu'est-ce que c'est que ce général? dit Pitou.

— T'es bête, répond Dumamet: Février, c'est le général des vingt-huit jours.



LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.  
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

L'ART NATIONAL, *Etude sur l'histoire de l'art en France*, par H. DU CLEUZY. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGEY. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris. Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

## MÉDAILLE D'ARGENT.

### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS DE SAUMUR |  | ARRIVÉES A POITIERS |  | ARRIVÉES A ANGERS |  |
|-------------------|--|---------------------|--|-------------------|--|
| 6 h. — matin.     |  | 10 h. 31 matin.     |  | 8 h. 42 matin.    |  |
| 8 25 —            |  | 7 39 soir.          |  | 11 h. 12 matin.   |  |
| 11 15 —           |  | 4 55 —              |  | 9 10 soir.        |  |
| 1 17 soir.        |  |                     |  |                   |  |
| 4 55 —            |  |                     |  |                   |  |
| 7 50 —            |  |                     |  |                   |  |

| DÉPARTS DE POITIERS |  | ARRIVÉES A MONTREUIL |  | ARRIVÉES A SAUMUR |  |
|---------------------|--|----------------------|--|-------------------|--|
| 5 h. 50 matin.      |  | 9 h. 13 matin.       |  | 9 h. 53 matin.    |  |
| 8 35 —              |  | 5 17 soir.           |  | 6 30 soir.        |  |
| 12 13 soir.         |  | 3 50 —               |  | 4 30 —            |  |
| 6 45 —              |  | 10 47 —              |  | 11 20 —           |  |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 FÉVRIER 1882.

| Valeurs au comptant.                   |         |         | Valeurs au comptant.              |         |         | Valeurs au comptant.          |         |         |
|--|---------|---------|-----------------------------------|---------|---------|-------------------------------|---------|---------|
| Dernier cours.                         | Hausse. | Baisse. | Dernier cours.                    | Hausse. | Baisse. | Dernier cours.                | Hausse. | Baisse. |
| 3 % .....                              | 83 15   | » 15    | Comptoir d'escompte .....         | 1016    | » 5     | C. gén. Transatlantique ..... | 520     | » 7     |
| 3 % amortissable .....                 | 83 40   | » 05    | Crédit de France .....            |         | » 15    | Canal de Suez .....           | 2350    | » 55    |
| 3 % amortissable nouveau .....         | 113     | » 1     | Crédit Foncier, act. 100 fr. .... | 1525    | » 15    | Société autrichienne .....    | 635     | » 5     |
| 4 1/2 % .....                          | 115     | » 60    | Obligations foncières 1877 .....  | 343     | » 5     | OBLIGATIONS.                  |         |         |
| 5 % .....                              | 506     | » 1     | Obligations communales 1879 ..... | 440     | » 2     | Est .....                     | 372     | » 2     |
| Obligations du Trésor .....            | 506     | » 1     | Obligat. foncières 1879 3 % ..... | 435     | » 3     | Midi .....                    | 372 50  | » 2     |
| Obligations du Trésor nouvelles .....  | 239     | » 1     | Soc. de Crédit ind. et comm. .... | 730     | » 2     | Nord .....                    | 382     | » 2     |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....   | 239     | » 1     | Crédit mobilier .....             | 580     | » 5     | Orléans .....                 | 378     | » 2     |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..... | 808 75  | » 3 75  | Est .....                         | 755     | » 5     | Ouest .....                   | 372     | » 2     |
| — 1865, 4 % .....                      | 515     | » 2     | Paris-Lyon-Méditerranée .....     | 1680    | » 20    | Paris-Lyon-Méditerranée ..... | 376     | » 2     |
| — 1869, 3 % .....                      | 396 50  | » 50    | Midi .....                        | 1257 50 | » 7 50  | Paris (Grande-Ceinture) ..... | 375     | » 2     |
| — 1871, 3 % .....                      | 392     | » 1     | Nord .....                        | 2095    | » 25    | Paris-Bourbonnais .....       | 375     | » 2     |
| — 1875, 4 % .....                      | 513 50  | » 2 50  | Orléans .....                     | 1310    | » 5     | Canal de Suez .....           | 562 50  | » 2     |
| — 1876, 4 % .....                      | 515     | » 1     | Ouest .....                       | 828     | » 75    |                               |         |         |
| Banque de France .....                 | 5250    | » 50    | Compagnie parisienne du Gaz ..... | 1610    | » 2 50  |                               |         |         |

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. |                      |  |
|--------------------------------|----------------------|--|
| 3 heures 8 minutes du matin.   | express-poste.       |  |
| 6 — 45 —                       | (s'arrête à Angers). |  |
| 8 — 56 —                       | omnibus-mixte.       |  |
| 1 — 25 —                       | soir.                |  |
| 3 — 32 —                       | express.             |  |
| 7 — 15 —                       | omnibus.             |  |
| 10 — 37 —                      | (s'arrête à Angers). |  |

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. |                      |  |
|-------------------------------|----------------------|--|
| 3 heures 26 minutes du matin. | direct-mixte.        |  |
| 8 — 31 —                      | omnibus.             |  |
| 9 — 43 —                      | express.             |  |
| 12 — 40 —                     | soir, omnibus-mixte. |  |
| 4 — 44 —                      |                      |  |
| 10 — 28 —                     | express-poste.       |  |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.  
**A LOUER**  
Pour le Saint-Jean prochain,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de l'ancienne Messagerie, 8.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.  
**A LOUER**  
De suite  
**DEUX MAISONS**  
AVEC JARDIN  
Situées au Pont-Fouchard.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**La jolie propriété**  
DES  
**LONGS-CHAMPS**  
Située près le bourg de Neuillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),  
Et comprenant :  
Belle maison de maître, vastes servitudes, grands jardins, pelouses et bosquets.  
Rivière traversant le jardin.  
Pré et terres labourables.  
Le tout en un ensemble, contenant environ 4 hectares 30 ares.  
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire. (74)

Études de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes,  
Et de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties,  
**LA BELLE TERRE**  
DE  
**SAINT-MAUR**  
Commune du Thoureil (Maine-et-Loire)  
Comprenant :  
L'ANCIEN MONASTÈRE  
Des BÉNÉDICTINS de SAINT-MAUR  
Excessivement spacieux et très-bien conservé ;  
**LA FERME DE L'ABBAYE ;**  
**La Ferme de Gâtébourse et Beaulieu ;**  
Et belles réserves en BOIS TAILLIS ;  
Le tout contenant environ 144 hectares en terres labourables, vignes produisant de très-bon vin blanc, et bois taillis.  
Ces bâtiments pourraient parfaitement servir à l'établissement d'une manufacture, à cause du voisinage de la Loire, de la route de Saumur à Brissac et de la gare de la Mérité (ligne de Paris à Orléans).  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :  
1<sup>o</sup> A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire) ;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire, dépositaire des titres de propriété ;  
3<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire. (73)

**MAISON A LOUER**  
PRÉSENTMENT  
Champ-de-Foire, n<sup>o</sup> 4.  
S'adresser à M. SARGET.

**A VENDRE**  
UNE BELLE CHARRETTE toute neuve.  
S'adresser à M. GARREAU-RATOUIS, à Saumur. (91)

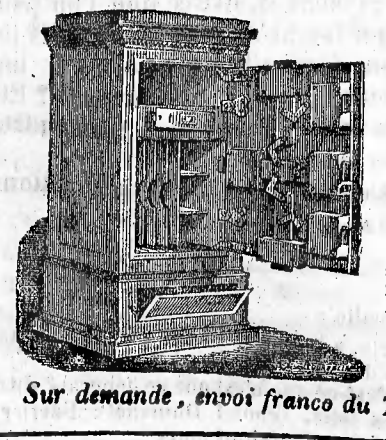
M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.  
M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un premier et un second clerc.

**AVIS**  
LES MAGASINS DE LA GLANBUSE  
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,  
Demandent deux apprentis pour les modes.  
Conditions avantageuses. (343)

**AVIS.**  
M<sup>me</sup> LORRAIN-BOUCHEREAU, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprentieuse. (90)

**A CÉDER**, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

**UN JEUNE HOMME**, au courant des affaires de Saumur, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.  
S'adresser au bureau du journal.



**SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE**  
**Coffres-Forts Incombustibles**  
Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.  
Diplôme d'honneur. 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions  
G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.  
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient.  
NOMBREUX CERTIFICATS.  
**PRIX DE 22 A 2.000 FRANCS**  
Manufacture à Reims, Rue Boulart, 18 et 20  
Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

# Sirop Laroze

DÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,  
Gastralgies, Digestions lentes,  
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

# Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Ragés de dents.

ÉLÉTR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUVRE, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :  
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

**Glycérine Minéralisée** (Pour Bains et pour la Toiletté).  
A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.  
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

DÉPÔTS : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

# COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette Eau de Toilette, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour le soin de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris